

Château-Chinon, le 27 mars 2015

Madame Frédérique MATTES  
Inspectrice de l'Education nationale,

A

Mmes et MM. les Directrices et Directeurs  
d'écoles  
Mmes et MM. Les Enseignantes et  
Enseignants  
Mmes et MM. Les Enseignantes et  
enseignants  
Spécialisés et Psychologues des RASED

**Inspection de l'Education Nationale  
2, place Saint-Christophe  
Château-Chinon Nivernais Morvan  
58120 CHATEAU-CHINON**

**Note de service N°5  
(À faire émarger par les enseignants)**

**Personnalisation des parcours**

Vous avez été destinataires, le 12 mars 2015, d'une note départementale concernant le déroulement de la scolarité dans le 1er degré. Afin qu'elle puisse être mise en œuvre dans les meilleures conditions, je vous demanderai d'être très attentifs aux échéances et procédures fixées.

Comme je vous l'avais précisé dans la note de service n°4 du 9 mars 2015, vous trouverez ci-dessous les modalités à suivre pour constituer les dossiers-élèves qui seront examinés lors de la commission de « Personnalisation des parcours » (anciennement nommée commission de maintien).

La circulaire n°2014-107 du 18-8-2014 pour l'aide aux élèves et aux enseignants prévoit la création d'un **pôle ressource** dans chaque circonscription. Dans notre département, la tenue des « commissions de personnalisation des parcours » sera l'une des premières actions de ce « pôle ressource ». Cette commission réunira l'IEEN, les conseillers pédagogiques, les membres du RASED et un directeur d'école afin d'étudier les dossiers que vous m'adresserez, après formalisation en CMC. Après une étude attentive et distanciée, nous vous ferons part de nos préconisations.

J'attire votre attention sur le fait que le maintien dans la même classe ne constitue qu'une solution pédagogique ultime à ne prendre qu'en dernier ressort, après avoir envisagé toutes les possibilités d'aide et de remédiation proposées par l'école. Cette problématique constitue l'un des axes principaux de la loi de Refondation de l'École. Elle est en lien avec les conclusions de la conférence de consensus de janvier dernier consacrée à « *lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ?* », et avec les remarques de la conférence nationale sur l'évaluation. De plus, les résultats des récentes enquêtes internationales (PIRLS-PISA) ont mis en évidence les difficultés auxquelles doit faire face l'école dans la prise en charge des élèves les plus fragiles. Ces études ont également pointé le poids des déterminismes sociaux dans la réussite des élèves. La difficulté scolaire s'exprime dans la classe et c'est dans la classe qu'elle doit être traitée en priorité.

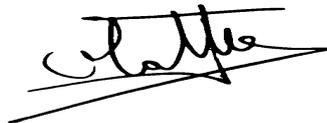
**La commission de « personnalisation des parcours » se tiendra  
les 20 et 21 avril 2015 pour la circonscription de Château-Chinon.  
Les dossiers devront nous parvenir impérativement **avant le 15 avril 2015.****

Quelques recommandations :

- Établir **une fiche récapitulative pour chaque élève** (ci-dessous et fournie en pièce jointe en .odt et .doc) qui doit permettre de mieux comprendre le parcours de l'élève. Elle ne remplace pas toutefois **les compte-rendus de CMC « Personnalisation des parcours »**. C'est un complément qui facilite l'interprétation du parcours.
- Établir un dossier **des travaux significatifs de l'élève**. Ne pas oublier de dater tous les documents : évaluations, travaux écrits, bilans, réunions diverses.
- Préciser si les travaux et évaluations présentés ont été adaptés en fonction des difficultés des élèves; s'ils ont été réalisés avec ou sans aide. L'interprétation des résultats en dépend.
- Privilégier les évaluations « référencées » qui sont étalonnées et permettent d'avoir des résultats normés : ECL, évaluations CE2, CE1, CM2, ... . Vous pouvez joindre également d'autres types d'évaluations si vous le jugez utile.
- Faire apparaître l'ensemble des domaines dans **le livret d'évaluation**.
- Fournir l'état de la validation des paliers 1 et 2 si nécessaire.
- Transmettre le livret d'évaluations périodiques, signé des parents.
- Vous pouvez joindre éventuellement le projet des parents pour leur enfant : courrier libre ou transcription des échanges oraux.
- Transmettre les compte-rendus d'équipes éducatives le cas échéant.
- Transmettre le cas échéant **le projet individuel, volet pédagogique du PPRE**.

Je suis bien consciente que la constitution de ces « dossiers-élèves » est une lourde tâche. Toutefois, je sais que je peux compter sur vous pour nous éclairer au mieux sur les difficultés de vos élèves. Nous pourrions alors vous accompagner dans l'aménagement des parcours afin d'optimiser la réussite scolaire de tous les élèves.

L'Inspectrice de l'Éducation nationale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mattes', written over a horizontal line.

**Frédérique MATTES**

### Fiche récapitulative pour chaque dossier-élève :

Personnalisation du parcours de l'élève : ..... Classe : .... date : ....
Ecole : ..... Enseignant : .....
<u>L'élève</u> : description par l'enseignant des réussites et des difficultés de l'élève / éléments de posture de l'élève
<u>Aides antérieures et en cours (cocher les pièces jointes)</u> : <input type="checkbox"/> compte-rendu de CMC <input type="checkbox"/> Compte-rendu d'équipe éducative <input type="checkbox"/> aides en classe <input type="checkbox"/> PPRE APC <input type="checkbox"/> aides <input type="checkbox"/> RASED <input type="checkbox"/> aides extérieures <input type="checkbox"/> PAI <input type="checkbox"/> PAP <input type="checkbox"/> CASNAV (pour les élèves allophones et gens du voyage)
<u>Projet de parcours proposé par le CMC (préciser les propositions cochées)</u> : <input type="checkbox"/> aide en classe <input type="checkbox"/> poursuite des aides <input type="checkbox"/> décroisement <input type="checkbox"/> PAI <input type="checkbox"/> PAP <input type="checkbox"/> PI (volet pédagogique du PPRE) <input type="checkbox"/> invitation à saisir la MDPH <input type="checkbox"/> saisine CDO <input type="checkbox"/> autres
<u>Pourquoi cette demande d'avis</u> à la commission de personnalisation des parcours?
<u>Les parents ont-ils été informés de cette démarche ?</u> oui / non
<u>Avis de la commission de personnalisation des parcours</u> :